

A large teal leaf is positioned vertically on the left side of the page. Below it, a teal-colored coin is shown, featuring a globe and a landscape with a building. To the left of the coin is a teal brushstroke graphic. The entire graphic is partially enclosed by a thin teal line forming a trapezoidal shape.

PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2017-2018

PRÉAMBULE

LA MISSION DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ S'INSCRIT DANS LES FONDEMENTS MÊMES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE; C'EST CE QUI LE DISTINGUE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES TRADITIONNELLES.

Le Fonds :

- considère l'investissement en entreprise d'abord comme un outil de création d'emplois et de soutien à l'économie régionale et locale;
- fait un bilan social des entreprises avant d'y investir pour s'assurer de leurs bonnes pratiques de gestion;
- considère la rentabilité financière raisonnable comme essentielle à la santé de l'entreprise et cherche une rentabilité qui soit aussi sociétale;
- investit dans presque tous les secteurs de l'économie, appuie les politiques de développement sectoriel des gouvernements, exerce sciemment un effet structurant sur l'économie;
- favorise l'épargne, particulièrement dans les segments de la population qui en ont le plus besoin;
- est enraciné dans les régions, les localités et les milieux de travail.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS S'INSPIRE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- la politique québécoise de développement durable et la stratégie gouvernementale de développement durable, qui proposent des orientations fondamentales à l'ensemble de la société et qui font appel à la contribution des principaux acteurs sociaux, y compris les entreprises et les institutions financières;
- le plan stratégique du Fonds, qui propose une vision de ce que le Fonds veut devenir d'ici 2025 ainsi qu'un ensemble d'orientations pour y parvenir.



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Fonds de solidarité FTQ s'engage à appliquer les principes de développement durable et d'investissement social responsable à ses activités et à intervenir auprès de ses parties prenantes pour en promouvoir et en favoriser l'intégration.

Le Fonds met de l'avant le caractère indissociable des dimensions sociale, économique et environnementale du DD par sa volonté de placer l'humain au centre du développement, par son engagement à intervenir dans l'économie québécoise et finalement, par son engagement à réduire ses impacts négatifs sur l'environnement.

Ces principes sont mis en pratique par le Fonds, notamment :

- en offrant du capital patient dans les entreprises québécoises dans le but de contribuer à leur développement en comblant leurs besoins en financement, pour permettre ainsi de créer, de maintenir et de sauvegarder des emplois de qualité ;
- en sensibilisant les Québécois à l'importance de l'épargne-retraite et en leur permettant d'épargner plus facilement pour leur retraite ;
- en offrant de la formation économique aux travailleurs ;
- en respectant les valeurs et les pratiques conformes aux exigences élevées en matière de relations de travail, et au respect des droits de la personne ;
- en favorisant l'approvisionnement local ;
- en soutenant divers organismes à but non lucratif et qui ont une vocation sociale ;
- en élaborant un plan d'action environnemental, dans lequel il énonce ses objectifs ainsi que les moyens et les ressources nécessaires qu'il mettra en œuvre pour les atteindre.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE GRANDES ORIENTATIONS :

1

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE
PROSPÈRE, DURABLE ET
RESPONSABLE, DANS
UN SOUCI DU DYNAMISME
DES COLLECTIVITÉS PARTOUT
AU QUÉBEC

Cette première orientation touche l'incidence du Fonds sur la société. Elle exprime la raison d'être du Fonds qui est de privilégier un développement centré sur les besoins réels des personnes et des collectivités, où l'impératif économique est modulé en fonction de considérations sociales et environnementales.

2

ASSURER AUX EMPLOYÉS
UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN
ET STIMULANT

Cette deuxième orientation touche le Fonds à titre d'employeur.

3

RÉDUIRE L'EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS
DU FONDS

Cette troisième orientation touche le Fonds à titre d'organisation responsable qui doit gérer les répercussions de ses activités sur l'environnement.

4

RENFORCER LA GOUVERNANCE
ET LA COMPRÉHENSION DU
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Cette quatrième orientation découle de la nécessité de faire vivre et évoluer les principes du développement durable dans ses actions et au sein de l'organisation afin de permettre au Fonds de progresser constamment et ainsi de demeurer toujours à l'avant-garde du progrès social et économique.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
<p>ORIENTATION 1 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, DURABLE ET RESPONSABLE, DANS UN SOUCI DU DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS PARTOUT AU QUÉBEC</p>	<p>INCITER LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES À ÉPARGNER, EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MOINS DE 40 ANS</p>	<p>Rejoindre le grand public et les actionnaires en milieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> – inciter les Québécois à épargner collectivement 825 millions de dollars pour leur retraite ; – maintenir l'effort prioritaire de recrutement auprès d'actionnaires potentiels ayant moins de 40 ans (cible de 50 % des nouveaux actionnaires) ; <ul style="list-style-type: none"> • faire passer 9 000 jeunes actionnaires du mode de cotisation forfaitaire au mode de cotisation par épargne systématique. <p>Pour atteindre les objectifs susmentionnés, maintenir un lien constant de communication avec les actionnaires et la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> – faire parvenir à chaque actionnaire un carnet personnalisé avec son relevé de compte et l'inciter à épargner ; – poursuivre durant toute l'année l'effort de communication sur les vertus de l'épargne, avec une intensité particulière durant la campagne REER, en janvier et février ; – définir l'expérience de l'épargnant cible en lien avec la nouvelle offre, particulièrement au niveau de la retraite ; – renouveler la campagne sur Facebook et intensifier l'usage des médias sociaux ; – ouvrir environ 50 points de service temporaires partout au Québec durant la campagne REER de janvier et février. <p>Responsables locaux (RL)¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – augmenter le nombre de blitz en milieu de travail pour sensibiliser les travailleurs et les travailleuses à l'importance de l'épargne (cible 3 250 blitz) ; – former environ 200 nouveaux RL ; – assurer la formation continue pour l'ensemble des quelque 1 750 RL en milieu de travail lors des rencontres locales et régionales et de la rencontre nationale de septembre 2017.

¹ Les RL sont des bénévoles issus des milieux syndicaux qui sont formés par le Fonds pour renseigner leurs collègues de travail sur tous les aspects du Fonds.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
		<p>RVER :</p> <ul style="list-style-type: none"> – faire savoir aux entreprises que notre produit d'épargne systématique en milieu de travail est conforme aux exigences de la <i>Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite</i> (RVER) : <ul style="list-style-type: none"> • convaincre 750 nouvelles entreprises de proposer la retenue sur le salaire à leurs employés. – Poursuivre l'amélioration continue de l'expérience de l'épargnant au Fonds, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • en définissant les parcours épargnants afin de déterminer les améliorations à apporter pour aplanir les irritants ; • en travaillant avec les RL à la mise en place d'améliorations dans l'ensemble des points de contact (site Internet, téléphone, points de service, milieu de travail), en misant sur la technologie qui livre accès aux multiplateformes (mobilité) ; • en contribuant aux initiatives de Question Retraite, une OSBL dont le Fonds est membre et dont la mission est de sensibiliser les travailleurs et les travailleuses de moins de 45 ans à l'importance de planifier financièrement la retraite pour assurer leur sécurité financière : <ul style="list-style-type: none"> – contribution financière du Fonds à l'organisme ; – contribution en temps des employés du Fonds à divers comités de travail.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>ACCROÎTRE L'INCIDENCE DU FONDS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DE QUALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE RESPONSABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction de l'objectif global de trois milliards de dollars en investissements d'ici 2020, investir 850 millions de dollars durant l'exercice (i) dans tous les secteurs de l'économie du Québec, en réponse aux besoins des entreprises, dans des projets créateurs d'emplois de qualité et de prospérité et (ii) en déployant les investissements prévus au plan stratégique : <ul style="list-style-type: none"> • dans quatre pôles d'excellence (sciences de la vie, aérospatiale, produits forestiers et secteur agroalimentaire); • pour stimuler l'innovation; • pour construire des infrastructures immobilières à impact socioéconomique ; • pour assurer la pérennité d'entreprises inscrites en bourse considérées comme des fleurons québécois. - Maintenir plus de 25 partenariats du Fonds avec les grandes associations professionnelles et divers organismes de concertation et de maillage qui contribuent au développement et à la croissance des entreprises. - Valoriser le bilan social qui intègre les principes de DD/ISR à tous nos investissements. - Vérifier et faire adopter les objectifs d'investissement par les membres du sous-comité Développement économique responsable. <p>Régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le rayonnement et l'incidence des Fonds régionaux de solidarité FTQ (FRS), des Fonds locaux de solidarité FTQ (FLS) et du Fonds immobilier FTQ dans toutes les régions du Québec : <ul style="list-style-type: none"> • en augmentant à 65 millions de dollars l'objectif d'investissement global annuel; • en créant de nouveaux FLS en des régions non desservies : <ul style="list-style-type: none"> 2017-2018 : 11; 2018-2019 : 9; 2019-2020 : 6; • en continuant à investir dans le créneau des transferts de propriété essentiel à la relève entrepreneuriale (environ 40 % du montant total des investissements des FRS); • en devenant le partenaire/commanditaire unique des 17 forums régionaux organisés par le Groupement des chefs d'entreprise;

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
		<ul style="list-style-type: none"> • en poursuivant nos actions dans Solifor, société de gestion d'actifs forestiers, qui investit de façon responsable dans la gestion du patrimoine forestier privé, tout particulièrement cette année en aménageant la Seigneurie de Perthuis certifiée selon la norme FSC (cette certification assure une gestion qui tient compte de l'environnement et des incidences sociales tout en étant rentable sur le plan économique). <p>Par le truchement des Fonds étudiants I et II :</p> <ul style="list-style-type: none"> – contribuer au financement de la création d'emplois d'été chez les jeunes étudiants au Québec, en : <ul style="list-style-type: none"> • stimulant la création de 370 emplois d'été; • offrant et animant une formation qui leur permettra de mieux comprendre les réalités socioéconomiques ; • en nous associant au milieu de l'économie sociale, initier les jeunes au processus de mise sur pied d'un projet d'entreprise collective, soit une coopérative jeunesse de services, afin qu'ils acquièrent une expérience entrepreneuriale.
	<p>FAVORISER L'ACHAT ET LA PRODUCTION À L'ÉCHELLE LOCALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Déploiement de la nouvelle politique de gestion des achats du Fonds et de son réseau, de manière à favoriser l'achat de biens fabriqués au Québec et de services assurés par des entreprises québécoises, et mise en œuvre de la qualification préalable des fournisseurs conformément à la politique d'approvisionnement responsable en biens et services professionnels. – Par suite de l'investissement du Fonds dans Les Fermes Lufa, favoriser l'achat local et l'autonomie alimentaire par la mise sur pied d'un programme d'achat de produits de la ferme offerts aux employés : <ul style="list-style-type: none"> • participation d'environ 75 employés la première année du programme. – Poursuivre la mise en œuvre de l'an 2 de la politique de dons et commandites adoptée en 2016 relativement : <ul style="list-style-type: none"> • au soutien à l'employabilité et à l'intégration en milieu de travail; • aux dons de matériel informatique à des OBNL; • au soutien financier à des OBNL auxquels participent des employés à titre bénévole; • au soutien de Centraide dans toutes les régions du Québec.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>APPROFONDIR LA PRÉOCCUPATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES RELATIONS DU FONDS AVEC SES ENTREPRISES PARTENAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la sensibilisation des professionnels à l'investissement, des membres des équipes multidisciplinaires et des membres des instances décisionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • en communiquant et en diffusant nos guides de discussion et d'information, dont celui sur les crédits carbone ainsi que celui sur le rôle des professionnels à l'investissement et des administrateurs des entreprises partenaires dans le domaine du développement durable ; • en publiant deux bulletins ou documents qui serviront à informer et à sensibiliser les professionnels à l'investissement, et à les aider dans leur rôle de promotion du développement durable auprès des entreprises partenaires ; • en participant avec le Centre de formation du Fonds au développement et au déploiement d'une activité de formation relativement au développement durable (p. ex., crédit carbone, empreinte carbone, efficacité énergétique, etc.) et en utilisant des guides de discussion et d'information ; • en utilisant les outils de formation en ligne qui se trouvent sur l'intranet du Fonds. – Finaliser le projet pilote avec deux entreprises partenaires pour évaluer l'empreinte carbone et mesurer l'efficacité énergétique. À la lumière du projet pilote, analyser la pertinence de poursuivre les études d'empreinte carbone et d'efficacité énergétique avec deux à quatre autres entreprises partenaires montrant un potentiel d'amélioration. – Maintenir une veille stratégique en développement durable et en communiquer les conclusions au moyen d'un bulletin sur l'intranet du Fonds. – Mettre en œuvre le nouveau document d'autorisation des investissements qui intègre dorénavant de nouveaux éléments d'analyse liés au DD. – Analyser le ratio hommes/femmes des nominations des conseils d'administration de nos entreprises partenaires dans le souci d'assurer le respect de l'équité et d'une meilleure représentativité.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>MAINTENIR UNE ORGANISATION QUI JOUIT D'UNE GOUVERNANCE SOLIDE ET QUI DÉMONTRE EN CONTINU UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET UN DEGRÉ ÉLEVÉ DE RESPECT DES RÈGLES QUI LUI SONT APPLICABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Par suite de la révision du code d'éthique des administrateurs en 2017, réviser celui des employés afin de s'assurer du maintien de pratiques exemplaires en matière d'éthique. – Poursuivre le travail d'amélioration du programme de conformité financière (vise le contrôle financier et le contrôle des communications). – Revoir le cadre d'appétit et de tolérance aux risques dans le respect de notre approche DD/ISR. – Adopter et déployer une politique en matière de fraude.
	<p>COMMUNIQUER EN CONTINU AVEC NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES (GRAND PUBLIC, GOUVERNEMENTS, MÉDIAS, ETC.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Entretenir un dialogue avec les deux paliers de gouvernement au moyen de rencontres, de communications écrites et d'événements dans une optique de participation du Fonds à la croissance socioéconomique du Québec. – Diffuser de l'information sur les incidences du Fonds dans la collectivité au moyen de communiqués de presse. – Élaborer une campagne corporative à l'automne 2017 afin de sensibiliser le grand public à la mission socioéconomique du Fonds dans toutes les régions du Québec. – Sonder le grand public sur ses attentes par rapport au Fonds.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>APPROFONDIR NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser l'analyse et faire des recommandations sur l'intégration de facteurs ESG dans nos portefeuilles de placement. - Poursuivre la réflexion sur l'implication du Fonds, par l'intermédiaire de son portefeuille d'investissement, dans la transition vers une économie faible en carbone. - Entamer des discussions avec nos gestionnaires externes sur l'intégration de facteurs ESG dans les portefeuilles sous gestion. - Devenir signataire du Projet de divulgation des émissions carbone (CDP). - Continuer à exercer tous les droits de vote rattachés aux titres détenus dans les portefeuilles du Fonds, dans le respect du document d'orientation dont le Fonds s'est doté et qui inclut des dimensions de responsabilité sociale, d'éthique et de bonne gouvernance des entreprises. - Poursuivre la révision annuelle des portefeuilles du Fonds par une entreprise spécialisée en investissement responsable et identifier les entreprises avec lesquelles amorcer un dialogue actionnarial par rapport à des enjeux de société, d'environnement ou de gouvernance. - Reconduire avec l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) l'entente en vertu de laquelle SHARE dialogue au nom du Fonds avec des sociétés cotées en bourse au Canada et pour certains titres à l'international sur des sujets touchant la gouvernance, la responsabilité sociale et l'environnement. - Poursuivre la participation du Fonds à la gouvernance mondiale en matière d'ISR, notamment en prenant part aux activités du chapitre Québec des six Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies auxquels le Fonds a adhéré. - Établir une vigie sur les émissions d'obligations vertes afin de participer, le cas échéant, aux émissions québécoises.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>POURSUIVRE L'OFFRE DE FORMATION EN LIEN AVEC LES ÉLÉMENTS DE LA MISSION DU FONDS, SOIT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des services aux entreprises partenaires en vue de contribuer à leur développement ; • favoriser la formation des travailleurs et des travailleuses dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec ; • sensibiliser et inciter les travailleurs et les travailleuses à épargner pour leur retraite. 	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre le développement et la modernisation de l'offre de formation et d'accompagnement pour les entreprises partenaires. – Former les conseillers à la formation afin d'accroître les incidences de l'offre de formation et d'accompagnement de nos partenaires. – Arrimer la formation à l'offre globale de soutien offert aux entreprises partenaires afin de contribuer à leur développement (innovation, valorisation, souscription, formation, accompagnement, bilan social). – Dispenser une formation sur le réseau engagé dans les organismes de développement socioéconomique aux niveaux local et régional en leur ménageant la possibilité de se concerter au niveau national : <ul style="list-style-type: none"> • organiser six rencontres régionales ; • organiser une rencontre nationale ; • travailler en collaboration avec les FRS, les FLS et le milieu syndical. – Revoir le cours sur la formation économique offert aux syndicats pour y intégrer les grandes fonctions d'une entreprise, le calcul des coûts de main-d'œuvre et la négociation collective. – Réviser le contenu du Collège FTQ-Fonds pour qu'il intègre des modules sur l'économie et propose des stratégies pour accroître le leadership et l'influence des travailleurs et des travailleuses sur le développement économique du Québec. – Concevoir deux nouveaux cours sur la retraite, un sur le financement des caisses de retraite et l'autre sur les placements, l'investissement responsable et l'activisme d'actionnaires pour les fiduciaires syndicaux qui administrent les régimes complémentaires de retraite. – Intégrer au programme de formation des responsables locaux les nouveaux éléments de la planification stratégique concernant l'épargnant en fonction du rôle qui sera attendu du réseau (nouveaux produits).

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
<p>ORIENTATION 2 ASSURER AUX EMPLOYÉS UN CADRE DE TRAVAIL SAIN ET STIMULANT, FONDÉ SUR LES VALEURS DE RESPECT, D'INTÉGRITÉ ET DE SOLIDARITÉ</p>	<p>ASSURER DES CONDITIONS DE TRAVAIL CONCURRENTIELLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une rémunération globalement concurrentielle (salaire, avantages sociaux et régime de retraite). - Maintenir les moyens favorables à une conciliation travail-vie personnelle. - Poursuivre l'appui au développement professionnel (ateliers, congrès, colloques, conférences, séminaires, formation sectorielle, etc.).
	<p>AMÉNAGER UN CADRE DE TRAVAIL FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE, LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET LA RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les moyens visant la santé et le bien-être des employés (massages sur chaise, conférence sur la nutrition et la gestion du stress). - Développer un plan d'action pour stimuler une culture de reconnaissance. - Poursuivre le déploiement du programme de gestion de la performance (après le déploiement auprès des professionnels à l'an 1, le déployer auprès des employés du secteur technique et de bureau). - Travailler avec le syndicat représentant les salariés du Fonds en entretenant un dialogue en continu dans le but d'établir un partenariat. - Maintenir les formations de préparation à la retraite pour les employés de 55 ans et plus. - Maintenir la formation économique obligatoire pour les nouveaux employés. - Élaborer une vision concernant les stages aux étudiants de niveaux collégial et universitaire, et les emplois d'été. - Déployer de nouveaux aménagements en y incorporant des principes de DD.
	<p>GÉRER ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ET LES CHANGEMENTS DANS L'ENTREPRISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des orientations de la planification stratégique, optimiser nos structures actuelles, faire les transformations requises, préparer la planification de la main-d'œuvre (relève, acquisition de talents) et proposer la formation, le mentorat, l'encadrement et d'autres moyens d'assurer la mise à jour des connaissances et des habiletés des employés, et ce, dans une optique d'accompagnement.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>FAVORISER UNE COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE AVEC NOS PARTIES PRENANTES INTERNES</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Déployer les activités prévues au plan de communication organisationnelle autour des priorités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre la mobilisation des employés autour de la vision et du plan d'action stratégique, et maintenir les ponts entre les employés et la haute direction ; • assumer le leadership de la communication dans le cadre de la gestion de la transformation liée aux grands projets opérationnels et culturels de l'organisation ; • faire vivre la « reconnaissance corporative » en soulignant les histoires de réussite et les réalisations significatives individuelles et collectives ; • maintenir et améliorer la circulation de l'information intersectorielle, entre le Fonds et le réseau, et entre la haute direction et les gestionnaires ; • soutenir les grands secteurs et le réseau relativement aux enjeux de communication liés à leurs activités récurrentes et ponctuelles. – Faire un sondage interne sur la mobilisation.
<p>ORIENTATION 3 RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE LAISSÉE PAR LES ACTIVITÉS DU FONDS</p>	<p>MAINTENIR LES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS CINQ ANS ALORS QUE LA CONSOMMATION DE RESSOURCES A ÉTÉ RÉDUITE ET LA RÉCUPÉRATION AUGMENTÉE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer le maintien des acquis en matière de consommation d'eau et d'énergie en ne dépassant pas les seuils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • eau : 383 litres/m²/an ; • énergie : intensité énergétique de moins de 16 (ekWh/pi²/an) ; • augmenter à 70 % et améliorer si possible le taux de récupération des matières résiduelles, sauf les déchets de construction. – Maintenir la certification BOMA BEST (bâtiment existant) niveau Platine pour le siège social du Fonds ainsi que le niveau OR pour la certification LEED. – Analyser la faisabilité et le coût pour devenir LEED Platine. – Poursuivre l'effort de conversion des actionnaires aux relevés et autres documents en version électronique plutôt qu'imprimée. – Événements du Fonds tenus à l'extérieur du siège social : <ul style="list-style-type: none"> • continuer à organiser l'assemblée générale annuelle et la rencontre nationale des RL de manière carboneutre.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
	<p>DEVENIR UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE DANS LA PROMOTION DU TRANSPORT DURABLE AUPRÈS DE SES EMPLOYÉS ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'empreinte écologique de nos employés laissée par leurs déplacements pour aller et revenir du travail : <ul style="list-style-type: none"> • convertir 3 % plus d'employés aux transports durables (libération de 15 places de stationnement au Fonds); • cibler les employés qui ont de l'intérêt pour le transport en commun et leur proposer un titre de transport (deux campagnes par année); • conserver le programme incitatif de remboursement de 50 % des titres de transport; • évaluer la possibilité d'offrir l'indemnisation kilométrique pour le déplacement vers le bureau en transport actif; • offrir le remboursement d'un entretien de vélo par an; • cibler les employés ayant un intérêt pour le covoiturage et leur proposer un jumelage fondé sur leurs codes postaux. - Réduire l'empreinte écologique laissée par nos activités : <ul style="list-style-type: none"> • réduire le nombre de déplacements professionnels en automobile ou en avion; • continuer d'offrir des titres de transport en commun gratuits pour les déplacements professionnels; • ouvrir un compte corporatif pour les déplacements professionnels chez Téo Taxi (véhicules électriques). - Convaincre plus de gens (employés et locataires) d'opter pour le transport durable : <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'offre de transport afin d'accroître la marge de manœuvre des employés et des locataires; • inciter les locataires à offrir à leurs employés des mesures similaires à celles que propose le Fonds; • planifier l'installation de douches supplémentaires et évaluer la possibilité de les mettre à la disposition des locataires de l'édifice; • évaluer la possibilité de proposer aux entreprises environnantes de s'inscrire à des plateformes de covoiturage; • installer des bornes électriques pour les voitures.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	MESURES PRINCIPALES POUR 2017-2018
<p>ORIENTATION 4</p> <p>RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LA COMPRÉHENSION DES CONCEPTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p>FORMER ET SENSIBILISER LES EMPLOYÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser pour les employés du Fonds une rencontre d'information de type « midi-causerie » sur un sujet touchant le DD. – Mettre en place sur les toits du Fonds les ruches d'Alvéole et former un comité d'employés qui souhaitent s'y consacrer.
	<p>DÉPLOYER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la reddition de comptes aux parties prenantes en utilisant les méthodes GRI/PRI. – Réaliser le mandat du comité de développement durable en : <ul style="list-style-type: none"> • continuant à servir d'interface avec le comité de Direction sur tous les sujets touchant le développement durable ; • tenant des réunions mensuelles du comité de pilotage et des réunions des sous-comités en fonction de leur plan de travail ; • planifiant un calendrier de ses travaux durant l'année ; • traduisant le plan de développement durable en objectifs spécifiques par unité et en effectuant des suivis réguliers ; • contribuant au rapport annuel et de développement durable du Fonds.